

**Projet de contribution du MSC à la réunion du Groupe consultatif et du Bureau
31 janvier 2018**

Commentaires sur le projet d'ordre du jour:

Nous souhaiterions demander un bref temps de parole au titre du point «Autres questions diverses» de l'ordre du jour, afin de présenter en quelques mots notre nouveau Rapport annuel 2016/17.

Point 1 de l'ordre du jour: CSA 45 - Ordre du jour provisoire et calendrier

La discussion sur la recommandation 5 du rapport d'évaluation du CSA s'est conclue par un fort consensus au sein du CSA en faveur d'une augmentation de la visibilité et de la résonance politique d'une Plénière du CSA plus dynamique, notamment grâce à une participation accrue des ministres et autres représentants des capitales.

Nous devons admettre que la proposition actuelle d'un calendrier qui réserverait le segment le plus visible et le plus important de la semaine à un événement de la FAO, suscite de vives inquiétudes chez nous. Toutefois, nous sommes d'avis que la décision du Conseil de la FAO de décembre dernier peut être facilement conciliée avec la CSA 45 et que celle-ci qui devrait être maintenue comme prévu. S'il existe la compréhension et la volonté politiques nécessaires de la part des États membres et des ABR pour mettre en œuvre ce que nous avons tous convenu au sein du CSA, une solution positive devrait pouvoir se trouver. Le concept clé ici est la recherche du meilleur synergisme et collaboration possible sur une cause commune.

En ce sens, nous sommes fermement convaincus que le CSA devrait débiter le lundi 15 octobre avec l'ouverture conjointe et le lancement public du Rapport SOFI 2018, évaluant la situation profondément inquiétante de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition dans le monde.

La discussion qui s'en suivrait pourrait commencer par un segment de haut niveau, avec présence ministérielle tel que discuté dernièrement, et générer des synergies en utilisant la valeur ajoutée unique du caractère multi-acteurs du CSA. Les ministres seraient rejoints par d'autres membres et participants du CSA pour un débat approfondi sur les causes et les réponses politiques efficaces à apporter aux graves crises alimentaires actuelles.

L'événement de haut niveau de la FAO du mardi 16 octobre (Journée mondiale de l'alimentation) pourrait ensuite être organisé dans un format similaire à celui des commémorations de la Journée mondiale de l'alimentation des années précédentes, dirigé par la FAO, avec conférenciers d' haut-niveau, mais aussi en tant que partie spécifique de la semaine Plénière du CSA.

Considérant que le 15 octobre est la Journée internationale des femmes rurales, nous suggérons d'insister particulièrement sur ce sujet le premier jour de la CSA 45. Cela permettrait au CSA de donner suite à la décision adoptée en plénière lors de la 44^e Session du CSA en vue d'intégrer les droits des femmes, l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans tous ses travaux, y compris la plénière.

Nous réitérons notre proposition faite l'année dernière, qui a ensuite été approuvée par le Bureau du CSA, d'inviter le Secrétaire général des Nations Unies à l'ouverture de la semaine plénière du CSA et à l'évènement d'haut-niveau dans les commémorations de la Journée mondiale de l'alimentation. Ce serait une étape importante pour renforcer le CSA et accroître sa visibilité.

En ce qui concerne les propositions pour le projet d'ordre du jour et le calendrier, nous aimerions également faire trois propositions supplémentaires:

- Les différentes discussions sur la nutrition et les ODD pourraient être fusionnées au lieu de se faire à des moments séparés;
- Une session spécifique sur les questions critiques, émergentes et urgentes pourraient être incluse, afin que cette séance plénière puisse orienter le débat sur le futur Programme de travail pluriannuel 2020/2021;
- Nous proposons également que la Plénière prévoie une discussion et une décision sur le type de processus de convergence politique qui devrait suivre le rapport du HLPE sur les Partenariats multipartites pour le financement de la sécurité alimentaire et de la nutrition, car nous continuons à penser que chaque rapport HLPE doit être utilisé comme une contribution à des processus spécifiques de convergence des politiques du CSA.

Point 2 de l'ordre du jour: Critères et orientations relatifs aux événements parallèles lors de la CSA 45

Nous accueillons favorablement la proposition et proposons seulement d'ajouter parmi les suggestions que tous les organisateurs d'événements parallèles du CSA soient encouragés à assurer l'équilibre entre les genres parmi les orateurs de leurs événements.

Point 3 de l'ordre du jour: Évaluation du CSA - Réponse aux recommandations restantes

Nous comprenons que la consultation sur les réponses aux processus d'évaluation du CSA est désormais terminée et félicitons les deux co-modérateurs pour leur modération des discussions en novembre et en janvier.

Maintenant, en ce qui concerne la voie à suivre pour la mise en œuvre des réponses au rapport d'évaluation, nous voyons plusieurs défis: comment un processus transparent, efficace et consultatif peut-il être garanti en évitant une multiplication des réunions et sans paperasserie extensive qui rendraient une véritable participation très difficile ?

Le sentiment général après les premières réunions cette semaine est que les discussions ont besoin de temps et qu'il faudra peut être prévoir plus de réunions que ce qui est prévu à l'heure actuelle. Cependant, nous sommes d'avis que le nombre de réunions dans le format actuel ne devrait pas être augmenté. La tenue d'une série de réunions bilatérales ne semble pas suffisante et appropriée pour assurer la transparence, l'efficacité et une large participation comme nécessaire.

Face à cela, nous suggérons aux facilitateurs, en plus des réunions d'évaluation déjà prévues dans un format plus large, un **de convoquer «groupe des Amis des Facilitateurs»** qui serait

ouvert à tous les participants et membres du CSA et aurait pour but de soutenir le travail des facilitateurs dans la préparation des réunions plus larges. Ce groupe ad-hoc aurait également pour tâche de faciliter les contributions et la communication entre leurs secteurs sociaux et le processus. Nous sommes d'avis que cette solution pourrait être un mécanisme faisable qui permettrait d'assurer simultanément l'inclusivité, la transparence et l'efficacité.

Point 4 de l'ordre du jour: Note conceptuelle / Projet d'ordre du jour 1er événement sur l'urbanisation et la transformation rurale

Le groupe de travail sur l'urbanisation et la transformation rurale du MSC a formulé les commentaires préliminaires suivants sur la proposition de projet de note conceptuelle et le processus connexe:

Nous suggérons que ce processus du CSA aboutisse à un résultat pertinent du point de vue des politiques, compte tenu du temps déjà consacré à cet Axe de travail et de la volonté politique exprimée par la plupart des intervenants lors de la dernière réunion plénière du CSA.

Pour que la CSA 45 soit en mesure de prendre une décision concernant la Synthèse de la Présidence, celle-ci doit être complétée par un Cadre de décision préparé par l'Équipe technique (TTT), discutée lors de la réunion GC / Bureau en juillet et approuvée par le Bureau.

L'Équipe TTT n'a pas été impliquée de manière adéquate dans la préparation de cette Note conceptuelle. Ses membres n'ont pas eu l'occasion de se rencontrer et ont seulement été invités à commenter un projet rédigé par le Secrétariat, reçu par courrier électronique et dans un délai très serré. L'Équipe TTT devrait être pleinement associée aux futures étapes, comme prévu dans le PTPA adopté par le CSA 44 (CFS 2017/44/8 / Rev.1, para. 25).

L'Équipe TTT devrait rédiger une Note conceptuelle pour chacun des deux événements intersessions et les partager avec les membres du GC et du Bureau en vue de recueillir leurs commentaires. Afin d'assurer la cohérence des politiques avec les autres résultats politiques du CSA, les réunions intersessions devraient s'appuyer sur les recommandations politiques relatives à l'Établissement des liens entre les petits exploitants et les marchés, la Synthèse de la Présidence du Forum sur l'Autonomisation des Femmes ainsi que les autres résultats du CSA (DVGT, Cadre d'action FFA, Directives DàA, Cadre stratégique GSF, etc.)

Le MSC et le MSP devraient avoir la possibilité de sélectionner des orateurs pour les événements intersessions. Nous insistons sur le fait que les voix des personnes et des communautés les plus touchées par la faim et la malnutrition devraient être entendues en priorité et être représentées parmi les orateurs ainsi que dans les délibérations des deux événements intersessions.

Point 5 de l'ordre du jour: Réunion sur les questions qui n'ont pas été abordées lors des discussions politiques sur la foresterie durable

Le MSC souhaite réitérer l'importance d'un véritable débat sur la relation entre les plantations commerciales et la sécurité alimentaire et la nutrition, comme convenu lors de la plénière de la CSA 44 (voir paragraphe 21d du rapport final de la CSA 44) .Les discussions entamées lors de la CSA 44 sur cette question devraient se poursuivre en 2018 et inclure tous les acteurs du CSA , y compris les Agences basées à Rome. En vue de cela, le MSC formule les propositions suivantes:

Processus: Une Equipe TTT, ouverte à toute les membres du Groupe consultatif, devrait être mandatée pour faire avancer la planification de cet événement, y compris le calendrier, la portée, le contenu et le budget. Compte tenu de la nécessité d'une bonne préparation, de la charge de travail actuelle et des contraintes budgétaires, nous pourrions envisager un événement au printemps 2019 et non en 2018.

Portée et contenu: Suite aux recommandations politiques, le CSA devrait se concentrer sur sa valeur ajoutée lors de l'organisation d'un tel événement sur les plantations et la SAN. L'événement devrait engendrer un véritable débat tout en mettant l'accent sur les rôles des petits producteurs d'aliments. En tant que tel, il est impératif que nous soyons en mesure d'apporter l'expérience et l'analyse de base de nos secteurs sociaux à travers le monde. L'événement du CSA représente une opportunité unique de contribuer de manière significative au débat mondial autour de la question des plantations en créant un débat inclusif qui fait ressortir les points de convergence et les contradictions entre les différents acteurs. Par conséquent, nous devons viser ensemble un événement qui dispose du temps nécessaire, du budget et de la participation adéquate pour le rendre significatif.

En ce qui concerne le contenu , il serait important de faire s'exprimer tous les points de vue pertinents et qui sont activement engagés au sein du CSA, y compris les ABR. Le rapport HLPE constitue déjà un bon point de départ et indique certaines des domaines à étudier tels que la diversité génétique, la biodiversité (y compris la pollinisation), les filets de sécurité alimentaire, la valeur nutritionnelle, les revenus et l'emploi. Les recommandations politiques elles-mêmes comportent des ajouts importants tels que les relations spirituelles, culturelles, sociales, politiques et économiques qu'entretiennent les petits producteurs d'aliments avec les forêts. De plus, les résultats d'un tel événement pourraient alimenter les contributions du CSA au processus du Forum HLPF en 2019, car la foresterie est particulièrement pertinente pour les ODD N°8 et N°13.

Point 6a de l'ordre du jour: Reporting du Groupe consultatif du CSA - janvier à décembre 2017

Point 6b de l'ordre du jour: Discussion sur la mise en œuvre de la réponse à la recommandation 4 de l'évaluation du CSA

Concernant le point 6a de l'ordre du jour:

En ce qui concerne nos propres activités en tant que MSC, les secteurs sociaux et les organisations participantes, nous voudrions souligner que le nouveau Rapport annuel de la MSC pour 2016/17 fournit un aperçu plus complet de nos activités au cours de la période considérée.

En ce qui concerne les liens à renforcer, nous suggérons d'ajouter les propositions visant à renforcer les relations entre le CSA et l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, la CEDAW et ONU Femmes, mais aussi les plateformes, les organisations et les conférences régionaux.

En ce qui concerne le rapport de l'OMA, nous aimerions apporter une correction factuelle: l'Organisation panafricaine des agriculteurs (PAFO) n'est pas membre de l'OMA. Ceci n'est pas une erreur mineure, car la PAFO est une plateforme continentale avec une très large base de membres. Deux des réseaux membres régionaux de la PAFO, le Réseau des organisations paysannes et paysannes d'Afrique de l'Ouest (ROPFA) et d'Afrique centrale (PROPAC) sont très

actifs au sein du CSA par l'intermédiaire du secteur social des petits exploitants du MSC. Actuellement, le Secrétaire Général du ROPPA et le Président de la PROPAC sont membres du Comité de Coordination du MSC et du Groupe Consultatif du MSC, et tous deux font partie du Conseil d'Administration de la PAFO.

D'après les rapports de la plupart des membres du GC, il est clair que beaucoup est déjà fait pour participer au CSA et que beaucoup d'efforts sont faits pour favoriser l'utilisation et l'application des résultats stratégiques du CSA. Cependant, cela ne suffit pas, comme d'autres l'ont déjà souligné, si l'on compare ses efforts à la faible visibilité du CSA et les résultats de ses politiques dans le pays mais aussi au niveau des Nations Unies.

Une fois de plus, nous aimerions souligner le rôle central des ABR dans le soutien apporté aux secteurs sociaux du CSA pour la diffusion, l'utilisation et l'application des résultats du CSA dans le cadre de leurs programmes de travail et de pays.

Plus généralement, nous sommes fortement d'avis que tous les membres et participants du CSA devraient être invités à présenter un plan concret sur la façon dont ils favoriseront la diffusion, l'utilisation et l'application des résultats stratégiques du CSA dans leurs domaines de travail.

Concernant le point 6b de l'ordre du jour:

Notre compréhension du processus d'évaluation convenu du CSA est que la prochaine réunion sur l'évaluation du CSA, le 5 février, discutera de la Recommandation N°4 (Rôle et composition du Groupe consultatif du CSA).

Un deuxième moment important de cette discussion aura lieu lors des réunions d'évaluation du CSA les 19 et 20 mars. Après ces délibérations, le Bureau du CSA pourra prendre une décision éclairée à ce sujet.

Nous ne voyons donc pas la nécessité d'approfondir ce sujet aujourd'hui, car cela ferait double emploi avec les discussions prévues pour lundi prochain.

Nous apprécions tous les efforts pour assurer un bon processus sur cette question. Nos croyons que une réunion du Bureau devrait être programmé pour la fin de mars pour prendre la décision sur la composition du Groupe consultatif du CSA jusqu'en octobre 2019. Nous restons à l'attente de connaître la date de cette réunion.

Point 7 de l'ordre du jour: Point d'information sur les Axes de travail et le Budget

Concernant la nutrition : nous aimerions souligner que les colloques régionaux sur la nutrition et les systèmes alimentaires, organisés par la FAO et l'OMS, ne reflétaient pas la nature multi-acteurs du CSA, car ils ont omis d'y faire participer des organisations comme le MSC. Nous réitérons que ces colloques n'ont pas eu lieu dans le cadre du processus de consultation du CSA et qu'ils n'ont pas respecté les normes minimales de participation et d'inclusion qui sont essentielles au CSA. La prochaine discussion sur les Termes de Reference pour le processus du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition devrait inclure soigneusement ces paramètres importants de participation et d'inclusivité.

Concernant le budget du CSA: comme cela a déjà été exprimé, nous constatons que les lacunes dans le budget du CSA sont l'expression d'un manque d'engagement politique collectif envers le CSA. Les voies vers une structure de financement durable sont loin d'être développées.

Nous sommes convaincus que tous ceux parmi nous qui veulent que le CSA soit fort ne peuvent pas soutenir l'idée d'un programme de travail qui serait dicté par les donateurs ou bien une mise en œuvre des activités du CSA qui serait déterminée par les intérêts des seuls donateurs. Si cela se produisait, ce serait un indicateur clair d'un CSA affaibli.

Nous sommes particulièrement préoccupés par la situation budgétaire du HLPE. Le HLPE sera-t-il en mesure de mettre en œuvre ce que le CSA lui a demandé de faire? Nous aimerions le savoir.

Concernant la situation du MSC, vous pouvez consulter notre rapport financier et notre situation budgétaire plus en détail dans le Rapport annuel qui se trouve devant vous.

Nous devons également vous informer que le financement actuellement approuvé du MSC ne permet d'assurer le fonctionnement du MSC que jusqu'à la fin du mois d'avril de cette année. Nous sommes confiants que d'autres fonds seront approuvés d'ici là. Nous sommes cependant profondément préoccupés par le déficit persistant et l'énorme incertitude financière que le MSC continue d'affronter pour 2018 et 2019.

Tout gouvernement qui est prêt à soutenir la participation de la société civile au CSA est vivement encouragé à soutenir le MSC dans un proche avenir. Sans aucun doute, il est de la responsabilité collective du CSA réformé, de ses membres, des participants et du secrétariat, de soutenir et d'assurer la participation de la société civile à ses délibérations.

Point 8 à l'ordre du jour: Questions diverses

Nous aimerions profiter de l'occasion pour vous distribuer le Rapport annuel 2016/17 du MSC qui vient d'être publié. Nous vous invitons tous à le lire! N'hésitez pas à contacter le secrétariat du MSC pour toute précisions ou informations supplémentaires.